

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Hainaut**

Parc du Château d'Hyon

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc du Château d'Hyon
Date de création	1753 ; vers 1850 ; 1895
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Mons
Coordonnées	rue Flament, 30-32-34 ; 7022, Hyon ;
Localisation	Latitude : 50.4381109 Longitude : 3.9689981999999873

## Historique

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un pavillon de chasse accompagné de quelques dépendances est implanté au pied du coteau ouest du Mont Panisel. A l'est s'étendait un jardin - il en subsiste une ancienne charmille conduite en berceau ainsi que des haies de buis - et un verger en partie nord. Vers 1850, Eugène Becasseau fait appel à un architecte de jardin afin d'aménager un parc paysager autour du château sensiblement transformé vers 1900. Un plan aquarellé, non signé, présente un projet d'aménagement de la partie orientale du parc et permet de visualiser l'implantation des sentiers, parterres fleuris et bâtiments déjà existants devant l'habitation. Le coteau est traversé par de nombreux sentiers courbes bordés autrefois de murets en rocailles. De nombreux filots arborés ponctuaient les perspectives qui se dévoilaient au gré de la promenade. Au sommet du coteau, un large panorama plongeait sur la vallée de la Trouille et la ville de Mons. Une photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle atteste la présence à cet endroit d'un parterre fleuri dont le centre était occupé par une sphère métallique sur pied, véritable miroir poli offrant une vue déformée du paysage. Entre 1895 et 1904, la demeure connaît une nouvelle phase d'extension : une aile de bâtiment est adjointe au nord tandis que le jardin est complété d'une belle orangerie et d'un poulailler octogonal en briques. En 1960, l'élargissement de l'axe routier Mons - Hyon ampute une partie importante du parc devant le château : l'entrée et le chemin d'accès sont déplacés, les deux pavillons d'angle sont démolis, quelques servitudes, des parterres et le potager extra-muros disparaissent également. Depuis quelques années, le manque d'entretien provoque la disparition progressive des sentiers de promenade conduisant au sommet du coteau dont les murs en rocailles sont effondrés. Les perspectives qui avaient été ouvertes depuis le château s'effacent lentement, les clairières sur le coteau sont envahies par un épais taillis indésirable et les éléments bâtis (orangerie, poulailler) sont laissés sans soins. Sans une intervention rapide, cette intéressante composition paysagère est vouée à disparaître.

## Description

**Éléments architecturaux :** Un mur de soutènement surmonté d'une grille en fer forgé borde le côté ouest de la propriété. Quelques portions de murs marquent encore les limites du parc au nord et au sud. Vers l'est, apparaît un tertre abritant peut-être une ancienne glacière. A proximité, départ d'un sentier de promenade bordé d'un muret traité en rocaille. Adossée au mur nord, belle orangerie néoclassique datée 1895. De plan rectangulaire, cet édifice en briques peintes en rouge est rythmé de cinq travées ouvertes de larges baies en plein cintre. La travée centrale est surmontée d'un fronton triangulaire. L'ensemble est coiffé d'une toiture d'ardoises à la Mansart. A proximité, petit poulailler octogonal en briques peintes en rouge surmonté d'un toit plat. A l'avant du château, corps de dépendance en briques abritant autrefois remises à voitures, écuries et communs.

Entre les dépendances et le château, petite tour à usage de château d'eau : construction en pierre de plan hexagonal surmontée d'une toiture d'ardoises à six pans.

**Éléments mobiliers :** Sous un érable, imposante vasque en pierre sur socle. Planté sur l'étendue gazonnée à l'avant du château, arceau métallique couvert de rosiers grimpants.

**Éléments végétaux :** Depuis l'entrée à l'angle sud-ouest, un érable sycomore panaché (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'), quelques topiaires de buis (*Buxus sempervirens*), un houx (*Ilex aquifolium*), un staphyllier (*Staphyllea colchica*). Bordant le mur de soutènement à l'ouest, alignement de buis (*Buxus sempervirens*) et d'ifs (*Taxus baccata*) et un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*). Au sud, un magnolia (*Magnolia x soulangiana*), un marronnier à fleurs rouges (*Aesculus x carnea*), un tilleul (*Tilia platyphyllos*), un sophora pleureur (*Sophora japonica* 'Pendula'), un mélèze (*Larix decidua*) et quelques alignements de buis (*Buxus sempervirens*). Plus à l'est, segments d'une ancienne charmille (*Carpinus betulus*) encadrant des percées. Sur le coteau est, nombreux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et quelques marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*). Au nord, un érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et un frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Proche des anciens murs de soutènement au nord-est, courte allée d'if (*Taxus baccata*). Proche de l'orangerie, quelques segments de haies de buis (*Buxus sempervirens*) et un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*). Au sommet de la propriété (à l'est), vestige d'une longue charmille conduite en berceau (*Carpinus betulus*). Dans le potager, nombreux fruitiers hautes tiges et un alignement de noyers d'Amérique (*Juglans nigra*) planté en 1954.

**Potager :** L'espace de culture était jadis situé au-delà des limites ouest de la propriété ; il adoptait un tracé en croix délimité par des haies de buis. En 1960, l'élargissement de la voirie ampute une partie importante de sa surface qui sera, quelques années plus tard, abandonnée et vendue en lot séparé. Un vaste verger est implanté sur le coteau, autrefois divisé en trois zones respectivement constituées de pommiers, de poiriers, de pruniers associés à des abricotiers et à des pommiers, isolées par des haies d'aubépine. Cette subdivision est toujours perceptible mais les variétés sont aujourd'hui mélangées. A l'ouest de cette partie, présence de quelques couches et quelques serres à vignes dont l'une disposait d'une chaufferie comme l'attestent encore des éléments de fondation.

**État de conservation :** Des jardins du XVIII<sup>e</sup> siècle subsistent quelques alignements de buis et une ancienne charmille conduite en berceau au sommet du coteau est, en limite de propriété, ainsi que les murs de soutènement à l'ouest. L'aménagement de 1850 apparaît encore clairement dans la strate arborée (la majorité des essences hautes tiges), l'implantation et l'empreinte des cheminements courbes menant au sommet de la propriété bordés de quelques éléments rocailles. Durant la Seconde Guerre mondiale, une partie de la zone boisée (au sud-ouest) est profondément remodelée suite à l'installation d'un réseau défensif (nombreuses tranchées) ; celles-ci offriront l'occasion d'aménager un terrain de tennis, aujourd'hui désaffecté. En 1960, l'élargissement de la voirie engendre la disparition de nombreux éléments anciens du parc : l'entrée principale au nord est abandonnée pour un nouvel accès à l'ouest, les deux pavillons d'angle nord et sud de la propriété sont démolis. L'ancien chemin d'accès au château est désaffecté et enherbé. Toutefois, la topographie des lieux laisse encore deviner son tracé et l'implantation de quelques parterres circulaires sur les côtés. Le potager, déjà amputé d'une partie de sa surface de culture, a été vendu. Contre le mur sud des dépendances, figurait une petite serre sur cave, démontée dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

**Maintenance :** L'entretien se limite au maintien des éléments devant le château : les pelouses sont tondues et les quelques haies sont taillées. A l'arrière, divers éléments de l'aménagement de 1850 disparaissent progressivement sous le taillis. Le tracé des chemins s'efface inexorablement et les perspectives se referment, estompant l'organisation paysagère. Il apparaît urgent de réaliser un débroussaillage des sentiers et des sous-bois pour retrouver une lecture du parc. L'orangerie et les autres éléments bâtis nécessitent des travaux de nettoyage et d'évacuation des dépôts alentours.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 54/2

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 45/7 (Mons) Impr. coul. 1901.

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 45/7

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 45/7/2

**Autre(s) source(s) cartographique(s) :**

Commune d'Hyon. Plan d'Hyon. Plan d'ensemble de la propriété appartenant à Monsieur Eugène Becasseau. Plan aquarellé, anonyme, n.d. (vers 1850). Plan de la propriété (sans cartouche), n.d. (vers 1850).

## Iconographie

**Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Photographies de la propriété, n.d. (vers 1900) (Archives du château).

Photographie aérienne de la propriété, n.d. (vers 1950) (Archives du château).

## Bibliographie

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

## Informations administratives

**Publié :** non

**Superficie :** non communiquée

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice :** 2002-11-01

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** À la française